



Monsieur Guy BOURGEOIS
Secrétaire-adjoint CFR Grand Est
fsu.grand-est@fsu.fr

Mulhouse, le 27 mai 2021

Monsieur le Secrétaire-Adjoint,

Dans le cadre des élections régionales des 20 et 27 juins prochains, vous avez bien voulu me solliciter afin relayer auprès des mois les interrogations, analyses et propositions de la FSU du Grand Est.

Aussi, j'ai le plaisir de vous adresser ci-après les réponses de la liste que je mène, « Plus Forts Ensemble avec Jean ROTTNER ».

Vous remerciant et restant à votre entière disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire-Adjoint, en l'expression de ma sincère considération.

LISTE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE



Q. n°1 (Ressources Humaines) : Quels moyens les candidats aux élections régionales Grand Est envisagent de consacrer aux conditions de travail et à la reconnaissance des agents de la collectivité ?

Avant toute chose, je tiens à souligner l'effort fait par la Région depuis 2016 pour garantir les meilleures conditions de travail et d'évolution professionnelle pour ses agents.

- L'harmonisation du régime indemnitaire à l'échelle du Grand Est a représenté un investissement de 17 M€ pour respecter les droits et l'engagement de ceux qui sont en première ligne de l'action régionale. Nous l'avons assumé politiquement, pour les agents, alors que d'autres Régions avaient fait des choix inverses.
- Sur les évolutions de carrière, la collectivité prononce en moyenne 720 avancements de grade, 33 promotions internes et 2 700 avancements d'échelon par an. La même stratégie est appliquée aux agents contractuels, pour garantir une équité de traitement entre tous. Dans le même temps, nous avons engagé un processus de déprécarisation des agents contractuels. Nous nous sommes montrés volontaristes puisque, lors de ce premier mandat, ce sont 947 personnes qui sont devenues fonctionnaires depuis 2016. Cela représente 12,46 % de l'effectif total des agents. Ce n'est pas rien, et cela montre que notre ambition pour la sécurité de l'emploi, elle commence au sein même des services du Conseil Régional.

Ce sont quelques exemples qui montrent l'état d'esprit de notre politique RH. La reconnaissance des agents et la continuité des services publics, tout en contenant les dépenses de fonctionnement, ce sont trois principes de base d'une réalité tangible.

Je sais que certains ont pu juger l'application du PQSVM comme étant antinomique avec le contexte sanitaire. Mais c'est justement là où il ne faut pas se tromper sur notre objectif : nous l'avons poursuivi, parce que nous ne voulons pas réduire les effectifs, mais améliorer les conditions de travail de nos agents par une plus grande polyvalence, une reconnaissance accrue et des possibilités de carrière facilitées.

La crise sanitaire a effectivement parfois compliqué la situation dans les établissements, mais je tiens à rappeler la mobilisation de plusieurs leviers au sein de la Région pour faire face aux difficultés :

- Mesures d'organisations en facilitant la priorisation des tâches au sein des lycées (polyvalence, revue des emplois du temps, mutualisations entre établissements). C'est l'occasion de souligner la forte solidarité qui s'est exprimée au sein des établissements et entre lycées (déplacements de cuisinier, entraide entre agents de l'Etat et de la Région)



- Mesures de recherche de ressources complémentaires : mobilisation de toutes les ressources de remplacement, recours aux heures supplémentaires et aux vacations voire dans les situations les plus tendues mobilisation de salariés en chômage technique et de prestataires externes.

Par ces dispositions, nous avons réduit au maximum le nombre de fermeture de classes ou d'établissements liées à un éventuel manque de personnel.

En ce qui concerne l'avenir, il est clair qu'avec les conséquences de la pandémie, mais surtout avec la fin d'une première étape indispensable dans la mise en place d'une collectivité nouvelle issue d'une fusion de trois ex-Conseils Régionaux, nous avons à lancer une deuxième phase de notre stratégie RH.

Dans le domaine des conditions de vie au travail, les travaux sont en cours pour aboutir, dans les prochains mois sous l'égide du CHSCT, à un plan d'action visant à prévenir et à lutter contre les risques psychosociaux. Un autre de nos défis à relever est celui de la digitalisation, afin de simplifier les démarches, avec de nouveaux services et usages numériques offerts à nos agents. Nous les accompagnerons d'ailleurs dans ce processus d'informatisation des outils, qu'ils vont utiliser au quotidien pour le suivi, par exemple, de leurs congés, de leurs plannings de travail et de leurs déplacements.

Plus spécifiquement sur les lycées, nous avons d'ores-et-déjà entamé un travail de réflexion et de concertation avec les représentants des syndicats de Proviseurs, avec un « round » de réunions sur les thématiques suivantes :

- Sur le Plan de Vidéoprotection des Lycées, en cours d'élaboration
- Sur la dématérialisation de l'évaluation des agents régionaux.
- Sur les prestations accessoires dans les logements de fonction.
- Sur le temps de travail des agents régionaux.
- Sur le service minimum de restauration.

Enfin, sur les apprentis, je pense que la centaine d'entre eux qui seront intégrés dans nos services sont à considérer comme une chance. Je note que vous relevez dans votre document les problématiques liées à l'apprentissage. J'estime que dans la valorisation de l'apprentissage, les Collectivités locales ont leur rôle à jouer. Et ce, malgré la perte de la compétence apprentissage pour les Régions en 2018. C'est pourquoi nous avons mis en place ce dispositif, et j'en suis fier.



Q. n°2 (Sport & EPS) : Quels moyens humains et/ou financiers comptez-vous apporter pour le bon fonctionnement de la Conférence Régionale du Sport, dont le secrétariat est pour l'instant assuré par les services de l'Etat ?

Comment envisagez-vous la coopération entre les différents acteurs de cette instance (Etat / mouvement sportif / collectivités / monde économique) au regard des priorités communes à définir puis financer ensemble ?

Quelle sera votre contribution financière pour abonder les crédits de l'Agence Nationale du Sport dans notre région (actuellement 100% des crédits viennent de l'Etat) et ainsi augmenter l'effet levier des subventions au regard des politiques publiques prioritaires, que ce soit en matière de sport de haut niveau ou de sport pour tous ?

Comment envisagez-vous l'avenir des 3 CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) qui sont des établissements publics sous tutelle du Ministère chargé des sports dont le bâti a été transféré à la Région en 2016 ?

Avec ma majorité, nous avons pleinement engagé la Région dans le fonctionnement de la Conférence Régionale du Sport. En effet, outre le secrétariat, s'est constitué un comité technique qui rassemble l'Etat, la Région et la CROS, qui mutualise les administrations et les services.

L'association de la Région à la Conférence Régionale du Sport dépasse d'ailleurs le seul cadre sportif et se situe au croisement de toutes les politiques engagées : nous avons souhaité que tous les services du Conseil Régional y prennent part, car le Sport touche à tous les domaines de la vie publique et citoyenne (sport-santé, aménagement du territoire).

Le signal est clair : la Région apporte des moyens et des compétences humaines pour faire fonctionner cette structure.

Si 100% des crédits de l'Agence Nationale du Sport provienne de l'Etat, je souhaite préciser que les Collectivités Locales sont en France les premiers financeurs du sport et que 90% des équipements sportifs sont de leur propriété, et qu'à ce titre, les investissements sont massifs et la Région Grand Est n'a pas dérogé à la règle.

L'action régionale ne se limite pas à la Conférence Régionale du Sport, ni à une participation à l'Agence Nationale du Sport. Je tiens à rappeler l'effort colossal fait par la Région sous l'impulsion de mon équipe : le budget sport a augmenté de 84% sur 4 ans. Pour moi, le Sport n'est pas une dépense, c'est un investissement !

D'ailleurs, les CREPS sont les incarnations de notre état d'esprit : nous avons voté un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) jusqu'en 2027, qui dépasse le cadre des JO 2024. Au départ de 39 M€, l'effort régional pour les CREPS a été poussé à 45 M€ lors de la Commission Permanente du 23 avril dernier.



Ce plan massif d'investissements propose des rénovations du foncier, la construction de nouveaux bâtiments sportifs, tout en proposant de nouveaux services aux sportifs.

En parallèle, le site www.faitesvosjeux.grandest.fr a été bâti à la demande des élus de la majorité pour valoriser les CREPS, mais aussi porter à la connaissance du grand public toutes les dynamiques sportives des territoires du Grand Est.

Q. n°3 (Lycées Agricoles) : Une fois élus, vous engagez vous à tout mettre en œuvre pour préserver l'enseignement agricole public et les formations qu'il propose dans tout notre territoire régional ?

Tout apprenant doit pouvoir bénéficier d'un accueil en adéquation avec ses choix de formation, dans un établissement public s'il le souhaite.

Oui je m'y engage, et avec mon équipe je m'y suis déjà engagé. Durant le premier mandat, nous avons lancé des démarches qui ont vocation à se poursuivre lors des prochaines années. L'année dernière, nous avons lancé la démarche « Lycée Agricole 2030 », qui a pour objectif de moderniser les 18 exploitations agricoles et ateliers technologiques du Grand Est. Il a été approuvé en Commission Permanente de février 2020, et notre majorité est fière d'avoir porté ce projet.

« Lycée Agricole 2030 » est un dispositif estimé à 57 M€ échelonnés sur 10 ans. L'objectif est de positionner les exploitations et ateliers technologiques des lycées agricoles publics du Grand Est en pôles d'excellence et d'exemplarité de l'innovation dans le domaine agricole. Ce programme d'investissements massifs vise aussi à relancer l'attractivité des métiers de l'agriculture afin d'encourager le renouvellement des générations à 10-20 ans.

Q. n°4 (Lycée 4.0. & pédagogie) :

1. Une fois élus, vous engagez-vous à maintenir la gratuité des manuels scolaires qu'ils soient numériques ou papier ?

Oui je m'y engage. C'est une décision juste et équitable que nous avons prise, nous la conserverons.

2. Une fois élus, vous engagez-vous à favoriser la réussite de tous les élèves en améliorant leurs conditions d'étude (notamment les locaux) et en élargissant partout l'offre de formation publique ?

Tout à fait. Nous avons lancé ces derniers mois un plan « Lycée Vert » de 60 M€ afin d'accélérer les travaux de rénovation énergétique dans nos établissements scolaires.



L'offre de formation publique continuera d'être développé. C'est indispensable pour permettre à nos jeunes d'aller vers des métiers porteurs et des filières créatrices d'emplois, notamment dans le cadre de la transition énergétique.

C'est pourquoi nous proposons d'abonder les comptes de formation des jeunes en situation de décrochage, afin de les orienter vers des filières d'avenir, pour accroître leurs chances de trouver un emploi, et de donner la valeur au travail par un engagement professionnel qui tient compte des exigences environnementales

3. Une fois élus, vous engagez-vous à exiger de l'Éducation Nationale qu'elle améliore significativement l'encadrement des élèves par la réduction du nombre d'élèves par classe ?

Il serait démagogique de parler « d'exigence » envers une structure avec laquelle nous sommes partenaires, et avec laquelle nous veillons à entretenir une relation de confiance et d'efficacité, parce qu'elle est fondamentale pour la qualité de vie et de travail dans nos établissements.

Néanmoins, je partage l'idée que moins d'élèves par classe permet plus d'interactions, d'immersion (notamment dans le cadre des matières manuelles ou des langues vivantes) et de liens humains. Lorsque j'ai connaissance de fermetures de classes ou d'établissements, et qu'il importe si cela ne concerne pas que les lycées, j'écris au Recteur concerné, afin de demander une nouvelle étude de la situation. A cause du contexte et de la nécessité de retrouver du lien humain, nous ne pouvons pas nous permettre d'augmenter le nombre d'élèves par classe.

4. Une fois élus, vous engagez-vous à laisser les personnels choisir librement les outils pédagogiques qu'ils jugent les mieux adaptés à leurs pratiques pédagogiques ?

Je crois que la Région n'a pas à interférer dans les choix pédagogiques des enseignants. Nous mettons des outils à disposition, et notre participation ne doit pas aller plus loin : la pédagogie est du ressort de l'Education Nationale, et nous sommes soucieux du respect des compétences et des missions de chaque partie.

5. Une fois élus, vous engagez-vous à financer, avec une dotation spécifique et pour chaque élève, l'achat de manuels papier dans les établissements et pour les disciplines qui en feront le choix ?

La mise à disposition de manuels numériques de la part de la Région est un complément non obligatoire au programme « Lycée 4.0 ». Les manuels papier relèvent de la pédagogie, et donc, de l'Education Nationale. Les Régions n'ont pas à se positionner sur ce sujet.



6. Une fois élus, vous engagez-vous à créer des postes de gestionnaires réseaux en nombre suffisant pour couvrir les besoins de l'ensemble des lycées publics ?

Dans la réorganisation de notre fonctionnement, nous avons mobilisé le nombre adéquat de postes de gestionnaires réseaux. Je tiens cependant à affirmer que nous ne répondons pas à une logique chiffrée, mais bien à une obligation de résultat, et que si le besoin se présente, nous créerons les postes nécessaires.

7. Une fois élus, vous engagez-vous à dénoncer le partenariat qui lie la région Grand Est à la société Microsoft et à favoriser le recours aux logiciels libres ?

Le partenariat avec Mircosoft a permis d'unifier le parc informatique et d'offrir aux élèves les outils qui facilitent leurs conditions de travail.

Si nous comprenons parfaitement les réticences qui peuvent s'exprimer, et le souhait de faire usage de logiciels libres, notre objectif était, et reste, de proposer aux élèves le dispositif le plus complet possible : ordinateur certes, mais aussi ENT, Pack Office et encore d'autres opportunités qui viendront compléter le programme « Lycée 4.0 » comme une plateforme de VOD avec l'offre culturelle de la Région.

8. Une fois élus, vous engagez-vous à mener une évaluation impartiale du programme « Lycée 4.0 » qui associe les personnels, les élèves et leurs parents ?

L'évaluation impartiale du « Lycée 4.0 » se fait en temps réel et en permanence : nous rencontrons régulièrement les syndicats de proviseurs et de parents d'élèves.

Notre évaluation, c'est les remontées quotidiennes que nous avons également de la part des citoyens du Grand Est qui nous écrivent, qui nous sollicitent, qui viennent dans les Maisons de Région.

Ce type d'évaluation est humain, et qui plus est, gratuit. Elle reste de plus impartiale, puisqu'elle s'inscrit dans une relation usager.

A l'inverse, nous ne sommes pas certains qu'une évaluation sous une autre forme : elle engagerait de l'argent public pour une démarche technocratique, pour un résultat au mieux similaire à ce que nous pouvons avoir par le lien humain et la proximité quotidienne de nos élus, de nos services, et des Maisons de Région.

Par contre, à travers votre question, je veux soulever un point important : nous ne voulons d'une école 100% virtuelle. Les enseignants sont précieux et irremplaçables. Plutôt qu'une réflexion strictement centrée sur le « lycée 4.0 », je veux provoquer des échanges avec vous sur la manière d'intégrer le virtuel dans notre éducation, au service et en complémentarité du lien humain.